Toulouse : expulsion d'une famille algérienne «parfaitement intégrée»

12/09/2010 à 10h00

Sous le titre «Ali, 3 ans et demi, expulsé vers l'Algérie», *La Dépêche* rapporte l'expulsion d'une famille algérienne clandestine mais «*parfaitement intégrée*» selon leur avocat.

"Ces méthodes me rappellent les heures les plus sombres de notre pays (Nicole, RESF)"

Hier, le juge du tribunal administratif a ordonné la reconduction à la frontière d'une famille d'origine algérienne, sans-papiers. Leur fils Ali, âgé de 3 ans et demi, venait d'entamer sa scolarité à l'école Jules-Julien à Toulouse. Un argument qui n'a, semble-t-il, pas ému le tribunal.

Ali est reparti du tribunal administratif escorté par trois policiers. Une scène ordinaire dans un palais de justice. Sauf qu'Ali a 3 ans et demi. Hier, le juge a signifié à ses parents, Aziz et Amira, en situation illégale sur le territoire français car sans-papiers, leur reconduction à la frontière. À l'annonce de la sentence, Ali, encore insouciant, gardait le sourire. Ses parents, les yeux rougis par la déception, restaient dignes.

Lundi, les forces de l'ordre ont fait irruption dans l'appartement familial et arrêté ses occupants. Une opération policière menée à bien «grâce» à une dénonciation anonyme.

Placés au centre de rétention de Cornebarrieu, Amira, Aziz et Ali s'apprêtent donc à être expulsés vers l'Algérie, leur pays d'origine. «*Je suis effondré*, lâche Amine, frère d'Amira. *Ce sont des personnes discrètes, qui souhaitaient, en venant en*

France, offrir des conditions de vie meilleures à leur fils.» L'avocat des parents, Me Julien Brel, ne comprend pas cette décision : «*Ces gens sont parfaitement intégrés. Ils louent un appartement, Aziz possède une promesse d'embauche, Ali était scolarisé… Cette décision répond à la politique du chiffre imposée par le gouvernement.*»

La Dépêche